



AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024

Le Centre d'action bénévole le Virage a le plaisir de convier ses membres, ses partenaires, les médias ainsi que toute la population à son assemblée générale annuelle.

DATE: mercredi le 3 juillet 2024

HEURE: 15 h 30

LIEU : Centre d'action bénévole le Virage – 391, avenue du Québec, Sept-Îles

À noter qu'un <u>petit gouter 5@7</u> suivra la tenue de l'assemblée générale annuelle avec une visite des locaux et un moment d'échange et de discussion entre membres.

Sans être une obligation pour votre participation, vous pouvez <u>confirmer votre présence</u> au Centre d'action bénévole par téléphone au 418-444-2228 ou par courriel à <u>info@cablevirage.org</u> si vous le souhaitez, **avant le 28 juin 2024, 16h**.

Veuillez noter que <u>cinq (5) postes d'administrateurs (trices)</u> seront en élection lors de cette assemblée générale. Les personnes intéressées à devenir membre de l'organisme et/ou à siéger sur le conseil d'administration sont invitées à faire part de leur intention au préalable à la direction du Centre d'action bénévole à l'adresse suivante <u>direction@cablevirage.org</u> ou par téléphone au 418-444-2228 afin de valider leur admissibilité. Le dépôt de mise en candidature pour les membres déjà en règle sera aussi possible séance tenante.

Souhaitant vous compter toutes et tous parmi nous, veuillez recevoir nos salutations.

Maxime Pineault

Président du conseil d'administration



ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024 Mercredi le 3 juillet 2024 à 15 h 30 Centre d'action bénévole le Virage 391, avenue du Québec, Sept-Îles

- 1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée
- 2. Présentation des membres et vérification du guorum
- 3. Nomination d'une présidence et d'un secrétariat d'assemblée
- 4. Adoption de l'ordre du jour
- 5. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 4 juillet 2023
- 6. Présentation et dépôt du rapport financier 2023-2024 monsieur Félix Tremblay, CPA auditeur, Mallette, S.E.N.C.R.L
- 7. Présentation et dépôt du rapport annuel d'activités 2023-2024
- 8. Élection des administrateurs(trices)
 - 8.1. Nomination d'une présidence, d'un secrétariat d'élections et de scrutateurs(trices)
 - 8.2. Ouverture de la période de la mise en candidature
 - 8.3. Présentation des candidats(es)
 - 8.4. Élections 5 postes en élection
- 9. Période de questions
- 10. Levée de l'assemblée